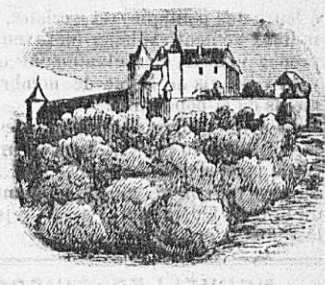




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à **Publicités S. A.**
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8^h 12^h 15^h (d. j. f. 15^h) 20^h. BULLE, dép. 6.— 10^h 13^h (13^h) 17^h

Le banquet des Rois.

Jamais encore la manifestation du cortège et du banquet des Rois n'a été aussi importante que cette année. Il est vrai que cette journée radicale fribourgeoise était attendue avec la plus grande impatience par tous nos amis de la Gruyère et des autres districts. Mais nous étions loin d'espérer une participation aussi forte. Nous étions d'ores et déjà certains que nous aurions plus de 600 participants. Mais nos prévisions ont été considérablement dépassées.

En effet, près de 900 citoyens enthousiastes ont participé au cortège très bien organisé par M. Jean Greter et ses aides, MM. Brodard Maurice, Zaugg Fritz, Borgeaud Paul, Rolle Paul et Berthet Jules. C'est, précédé de nombreuses bannières, dans l'ordre le plus parfait et entraîné par les accents vibrants des musiques de Bulle et de Broc, qu'il a parcouru la Grand'Rue, la Rue de Vevey, celle du Tir, celle de Gruyères et la rue de Bouleyres, pour aboutir à la Halle de gymnastique.

Bien que vaste et fort bien aménagée, cette halle était trop petite pour contenir tous les convives. Deux cents d'entre eux, formant un nouveau cortège, se sont rendus dans nos différents hôtels pour y dîner. Le banquet, excellentement préparé par MM. Louis Gaillard et Deillon Frères, hôteliers, non moins bien servi par toute une cohorte de gracieuses sommelières, et surtout arrosé d'un vin de fête de la meilleure qualité, a été vivement apprécié par nos hôtes et amis.

C'était là vraiment une fête démocratique, car toutes les classes de la population y fraternisaient dans un même et ardent sentiment d'attachement à la patrie commune et à notre parti. Acôté des vétérans, dont la tête a blanchi dans les luttes politiques, nous avons vu une légion de jeunes, animés du plus ardent enthousiasme à suivre la route que leur avaient tracée leurs aînés. Cette belle phalange de recrues fait bien augurer des luttes futures et de l'avenir du parti.

La plus grande partie des communes de la Gruyère nous ont envoyé des citoyens; quelques-unes d'entre elles se sont particulièrement distinguées dans leur désir de manifester leur attachement aux idées de progrès, de liberté et d'indépendance qui sont à la base de notre parti.

D'autre part, de nombreux citoyens, bravant la distance, sont accourus des autres districts: de la Sarine, de la Broye, du Lac, de la Glâne, de la Veveyse, nos amis sont venus fraterniser avec leurs concitoyens de la Gruyère et affirmer solennellement leur inébranlable fidélité au drapeau radical.

Nos amis genevois et vaudois n'ont pas voulu non plus laisser échapper cette occasion de raffermir les liens d'amitié qui nous unissent à eux; nous avons eu le plaisir de saluer la présence de délégations de la Société des Vieux Grenadiers, à Genève, du Cercle du Faubourg, à Genève, et du Cercle démocratique, à Lausanne.

Ajoutons qu'avant le cortège, a eu lieu au Cercle une assemblée générale des membres; elle a reçu près de 70 candidats inscrits depuis la dernière assemblée d'octobre 1922. En outre, à l'unanimité, elle a ratifié la décision du Comité attribuant la qualité de membres d'honneur aux vétérans du Cercle, MM. Jacques Dupasquier, à La Tour-de-Trême, Jules Garin, père, Vincent Kolly, Jules Gremaud et Alexandre Musy, à Bulle et Isidore Niquille, à Charmey.

La fête a continué dans la soirée au Cercle des Arts et Métiers, où de vibrantes

paroles furent prononcées et où la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

Cette superbe manifestation radicale fribourgeoise s'est déroulée sans accroc; elle fut digne, comme il convient à un parti fort et robuste, conscient de sa vitalité et de son avenir.

Durant tout le banquet, la musique alternait avec les discours, charmant les participants. Le Corps de Musique de Bulle, jusqu'à 4 heures et, depuis, la Lyre de Broc, se sont dévoués sans compter, régulant les plus difficiles des meilleurs morceaux de leur répertoire.

A l'issue de la manifestation, les deux sociétés se sont rencontrées à l'Hôtel Terminus, où elles ont fraternisé et bu le verre de l'amitié.

Résumé des discours.

M. Arnold Desbiolles, Président du Cercle des Arts et Métiers:

Malgré la crise actuelle, nous éprouvons une grande joie de nous trouver réunis ici, parce que nous sommes animés d'un même amour de la Patrie et du même désir de travailler à la défense de nos libres institutions. Je vous souhaite la bienvenue; vous êtes ici chez vous, en communion avec des citoyens dont le cœur bat à l'unisson du vôtre.

Je salue la présence des invités officiels, M. Buchs, conseiller d'Etat, M. Cailler, conseiller national, nos amis de Genève et de Lausanne et les députés au Grand Conseil. J'adresse un salut spécial à nos amis du dehors et aux associations du canton, ainsi qu'aux organisations du district. J'ai gardé pour la bonne bouche nos braves campagnards qui sont venus nombreux et j'accueille de six vétérans présents MM. Dupasquier, Garin, Kolly, Jules Gremaud, Alexandre Musy et Isidore Niquille.

M. Desbiolles rappelle la mémoire des nombreux membres du Cercle décédés depuis le dernier banquet; l'assemblée se lève en leur honneur.

M. Desbiolles continue: L'année dernière, nous avons eu la votation pour le renouvellement des conseils communaux; partout les élections ont répondu à notre attente. Broc, entre autres, se révèle un solide bastion du parti radical.

Si nous continuons à répandre autour de nous les idées qui sont à la base de notre parti, nous insufflerons une nouvelle vie à ce parti que nos adversaires déclarent moribond et qui a la vie bien dure.

Par la votation du 3 décembre, notre tâche n'est pas finie; nous avons à faire face à nos engagements. Le peuple suisse doit chercher à améliorer la situation des travailleurs. Allons au plus pressé et donnons à nos institutions de bienfaisance les moyens de faire davantage pour les déshérités. L'homme est souvent l'artisan de sa situation. Aussi vivons plus simplement et travaillons davantage. Alors seulement, nous verrons régner parmi les citoyens la paix et la tranquillité qui leur sont nécessaires.

Si tous nous comprenons la nécessité de l'entraide et de la solidarité, nous serons forts. Nous devons imiter en cela nos ancêtres.

Je porte mon toast au Cercle des Arts et Métiers.

M. le président désigne comme major de table M. Jules Blanc, conseiller communal, qui s'acquiesce à merveille de ses fonctions pénibles et difficiles. Il fait preuve d'un bel esprit d'à propos et dirige les débats oratoires avec une maîtrise remarquable.

M. Louis Blanc, député, porte le toast à la Patrie.

Il dit que si cette manifestation revêt un caractère politique, tous les participants n'en cultivent pas moins avant tout l'amour de la Patrie. Il rappelle les horreurs de la grande guerre, les morts, les misères, l'abandon des foyers, l'exode des populations, les faits où la conscience des gouvernements a été oblitérée, la violation de la Belgique qui amena la courageuse protestation de M. Fazy, président d'âge du Conseil National.

L'histoire enregistre ces faits; là, il n'y aura pas possibilité de maquiller la comptabilité et de soustraire des protocoles.

Notre reconnaissance doit aller aux autorités qui ont veillé au salut du pays, aux agriculteurs qui ont servi la Patrie en travaillant à son ravitaillement, à l'armée qui nous a préservés des horreurs de la guerre, aux 2000 soldats morts pour le pays.

Notre sollicitude doit aller aux 1931 invalides, victimes de la mobilisation et qui souffrent encore dans les hôpitaux.

Nous ne devons pas oublier non plus les 12.000 Suisses qui se sont engagés pour défendre le droit et la justice et dont près de 10.000 ne sont jamais revenus. L'esprit civique et le patriotisme ont sauvé le pays d'un grand danger. C'est maintenant que ces vertus civiques sont le plus nécessaires, en ce moment où le communisme frappe à notre porte, cherchant à détruire la famille et, ensuite, la Patrie. Que les perturbateurs de l'ordre public viennent ici; ils verront que tous fraternisent, patrons et ouvriers, employés et agriculteurs.

Jeunes gens, amis de l'ordre, vous pouvez sans crainte venir vous abriter sous notre drapeau, pour marcher dans la voie du progrès moral et matériel.

Cette branche de sapin que beaucoup d'entre vous portent au chapeau n'est-elle pas le symbole de nos libertés, et ne nous rappelle-t-elle pas les fondateurs de notre Patrie? Ce fut aussi l'emblème de Nicolas Chenu, qui a payé de sa vie la conquête de nos libertés.

Après avoir donné lecture de l'appel de l'avocat Castella, aux jours de la révolution Chenu, M. Louis Blanc s'écrie: Vive notre belle Gruyère, vive notre beau canton de Fribourg indépendant, vive notre Suisse bien-aimée. (A suivre.)

Contre l'initiative douanière.

Le Conseil fédéral a approuvé dans sa séance de jeudi dernier le rapport qu'il adresse à l'Assemblée fédérale sur l'initiative du 22 mars 1922, concernant la garantie des droits populaires dans la question douanière; il se termine par la recommandation de proposer au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative et, dès lors, d'adhérer au projet d'arrêté qui est joint au rapport.

Dans son ensemble, les cinquante pages du rapport traitent d'une manière très claire de tous les arguments qui serviront à donner la conviction qu'avec cette nouvelle initiative nous n'avons pas affaire avec la défense ou avec la protection des droits du peuple, mais avec un coup droit, très dangereux, porté à toutes les forces économiques et financières de notre pays. L'exposé intéressant du Conseil fédéral donne, d'une façon pénétrante, une idée d'ensemble de la situation actuelle qui est faite, de par l'état des affaires dans le monde, à notre économie nationale; il montre distinctement dans quelles difficultés se débat notre industrie et notre commerce et

les relations qu'il a fallu nécessairement établir entre l'état de ces deux branches et notre politique douanière. Les conséquences redoutables qui résulteraient de l'acceptation d'une semblable initiative, de nouveau insuffisamment étudiée et mal rédigée, y apparaissent si clairement que l'on se demande encore une fois quels sont les buts que poursuivent réellement les auteurs. Un peu de réflexion permettra de les démasquer très facilement au fur et à mesure que le débat s'engagera.

En confrontant les dispositions actuellement en vigueur avec celles de l'initiative, on constate que les principes ne diffèrent que fort peu de ceux insérés dans l'article 29 de la Constitution. L'essence de l'initiative git dans la disposition qui abrogerait le tarif actuel et dans les prescriptions qui feraient régler l'avenir pour la mise sur pied de nouvelles mesures.

Or, le tarif douanier actuel a dû être établi suivant l'orientation de notre politique économique, il en est un des principaux piliers. De plus, il a été établi, en raison des exigences qui pourraient être formulées par nos voisins. De même qu'à l'intérieur, il a fallu tenir compte de l'équilibre à maintenir entre les divers groupements de la production; ainsi l'industrie, les métiers, l'agriculture devraient être traités sur un même pied d'égalité, tout en leur demandant de se faire des concessions réciproques. La légère majoration qui en est résultée a été bien supportée par tous, pour le bien du pays, puisqu'il s'agit du rétablissement de l'équilibre financier et non pas seulement par le monde des salariés, comme on cherche à le faire croire. L'économie d'un pays forme un ensemble de conditions trop compact pour qu'une seule fraction de la population seule puisse être atteinte par un tarif!

Si cette malheureuse initiative douanière venait à être adoptée, ce contre quoi il faut se prémunir dès maintenant, non seulement le tarif d'usage actuel serait abrogé, mais une série d'autres actes législatifs seraient aussi victimes; la répercussion serait funeste sur toute notre industrie d'exportation sans amener la baisse du coût de la vie espérée. Mais le plus grave serait la diminution des recettes de la Confédération de 70 millions, au moment où nos comptes enregistrent des déficits imposants.

Nous n'avons fait qu'esquisser la tentative qui se dessine sous le couvert de l'initiative; le message du Conseil fédéral lire un certain nombre de conclusions, entre autres:

« L'acceptation de l'initiative précipiterait notre économie nationale dans le chaos, entraînerait l'effondrement de nombre de branches de notre production et aurait pour effet d'étendre considérablement le chômage. La force financière de l'Etat serait affaiblie, son crédit ruiné. Il ne serait plus possible de faire de nouveaux sacrifices pour les œuvres sociales ni de maintenir celles qui ont été accomplies jusqu'ici. Aussi, est-il incompréhensible que précisément les milieux qui réclament de la Confédération une politique sociale active et ont coutume de lui demander dans tous les domaines de l'appui et des subsides, se soient mis à la tête du mouvement en faveur de l'initiative. En outre, il est particulièrement frappant que les fonctionnaires et employés de la Confédération, en favorisant ce mouvement, veuillent ruiner financièrement l'Etat qui les fait vivre et travaillent ainsi contre leurs propres intérêts. L'initiative est due à des considérations erronées non seulement d'ordre politique. Pour arriver plus facilement

emps

RALE

ARIS

NÉE

uellement

us

t consenties

présenteront

soit,

prix.

I. LÉVY.

il et chédail.

son domaine, le soussigné
ardi 9 crt., dès 1 h.,
Praz-Jouly:

, 2 taures portantes, 2 gé-
année, 1 cheval de 12 ans,
cheval, 1 tonneau à purin,
1 fanuse, 1 charue Bran-
aucoup d'autres objets trop

AVRE, au Pâquier.

On demande

une bonne servante

campagne. Place à l'année.
S'adresser à Aug. Rime, au
yndie, Charmey.

On demande

acheter à distraire, 1000 à
500 pieds de

bon foin

si possible un peu de regain.
Faire prix par pied ou par 100
g. à Elie Pasquier, Le Pâ-
quier.

A louer

La Tour

un logement

deux chambres et cuisine, eau,
mière électrique.

Alfred PIOLET.

CHEVAUX

de boucherie

abattus d'urgence, sont achetés
par la
BOUCHERIE CHEVALINE
CENTRALE
Louve, 7, Lausanne.
Téléphone: boucherie 92.59,
Appartement 92.60.

Abonnez-vous à
„LA GRUYÈRE“

à leurs fins politiques et sociales, certains milieux veulent exploiter en faveur de leur propagande le mécontentement qu'éprouvent vis-à-vis de l'Etat de nombreux éléments de la population.

Le peuple suisse saura placer les véritables intérêts du pays au-dessus d'une démocratie factice qui ne cherche que la ruine du pays : il adhèrera à la recommandation du Conseil fédéral qui vise le rejet de ce lamentable projet.

NOUVELLES SUISSES

Cours de répétition en 1923. — Cette année, des cours de répétition de brigade auront lieu, avec le concours des armes spéciales. Le programme de travail s'établira d'après la base de ceux de l'année dernière. Suivant le degré d'instruction atteint, les exercices passeront du bataillon au régiment et de régiment à régiment ou à la brigade entière.

Le tableau des écoles ne paraîtra que dans quelque temps. La tendance générale est aux économies, et rend difficile l'établissement des cours et des écoles ; l'emploi du matériel doit entrer en considération. De même la fixation des dates doit tenir compte des exigences des corps de troupes appelés.

L'affluence des touristes anglais dans nos stations d'hiver. — L'affluence des touristes anglais venant en Suisse pour y pratiquer les sports d'hiver est telle que les chemins de fer suisses et français se sont vus obligés de doubler le nombre des trains de luxe prévus entre Calais et l'Engadine. On estime que 40 000 Anglais viendront séjourner dans les Alpes au cours de la saison.

Notre commerce en 1922. — Suivant la statistique officielle pour les trois premiers trimestres de 1922, exprimée en francs, la Suisse a exporté pendant cette période pour 1.248.000.000 fr. de marchandises (1 milliard 343.000.000 pour la période correspondante de 1921) et importé pour 1.356 millions de fr. de produits (1.743.000.000). Fait intéressant : pendant le 3^{me} trimestre de 1922 comparé au 2^{me} trimestre de la même année, nos exportations sont en augmentation de dix millions, et de neuf millions par rapport au même trimestre de l'année précédente.

On vend les locomotives. — Les Chemins de fer fédéraux vendent à un consortium international 188 locomotives à vapeur devenues inutilisées par suite de l'électrification.

Les prochaines votations fédérales. — La votation sur l'initiative douanière n'aura pas lieu en même temps que celle sur la révision de l'article 41 de la loi sur le travail dans les fabriques, comme on l'a annoncé dans une partie de la presse. Le peuple sera appelé à se prononcer sur l'initiative socialiste le deuxième ou troisième dimanche du mois d'avril, tandis que la votation sur la révision de l'article 41

(possibilité de travailler 9 heures) tombera sur une autre date. Le Conseil fédéral fixera, dans une de ses prochaines séances, la date exacte de ces journées.

Nos exportations en Amérique. — L'exportation du district consulaire de St-Gall aux Etats Unis d'Amérique s'est élevée durant le mois de décembre à 3,610,071 contre 10,776,437 fr. en décembre 1921. Il y a donc une diminution de 7,166,366 fr.

Les recettes douanières. — D'après les derniers chiffres officiels établis par la direction générale des douanes suisses, les recettes douanières y compris les recettes pour le tabac et les recettes perçues pour le compte de la régie fédérale des alcools s'élèvent pour 1922 en chiffres ronds à la somme de fr. 158 millions, soit fr. 38 millions de plus que la somme prévue au budget et 41 millions de plus que pour l'année 1921. (Resp.)

Tir fédéral décentralisé. — La Gazette des Carabiniers suisses donne les chiffres suivants sur le dernier tir fédéral décentralisé :

Le concours de maîtrise a été disputé par 816 tireurs. Sur 51.090 coups tirés, il a été fait 31.316 cartons, soit le 61.30 %. 680 tireurs ont utilisé l'arme d'ordonnance, et sur 41.690 coups tirés, ont fait 25.292 cartons, soit le 60.66 %. 136 tireurs ont utilisé la carabine et sur 9400 coups, ont fait 6025 cartons, soit le 64.10 %. Sur 28 860 coups tirés à genou, il a été fait 16.513 cartons, soit le 57.22 % ; sur 22.230 coups tirés dans la position couchée, il a été fait 14.803 cartons, soit le 66.59 %.

209 tireurs ont concouru à 50 mètres, soit 154 avec le pistolet d'ordonnance et 55 avec le pistolet de match. Il a été fait avec le pistolet d'ordonnance 904 coups de 10 points, soit 6 en moyenne par tireur ; 1932 coups de 9 points, moyenne 12 par tireur ; 2426 coups de 8 points, moyenne 15 par tireur. Avec le pistolet de match, on a enregistré 505 coups de 10 points, moyenne 9 par tireur ; 1202 coups de 9 points, moyenne 20 par tireur, 1037 coups de 8 points, moyenne 19 par tireur.

55 tireurs, soit le 6.74 % des participants, ont obtenu la grande maîtrise à 300 mètres et 14, soit le 7 %, à 50 mètres.

129 tireurs, soit le 15.80 % des participants, ont eu droit à la petite maîtrise à 300 m. et 80 tireurs, soit le 38.27 %, à 50 m.

Le concours de match a été fréquenté par 850 tireurs qui ont pris ensemble 1812 passes. 663 résultats, soit le 36 58 % ont eu droit à la couronne. La moyenne de tous les résultats est de 211.6, soit 7.03 points par coup, 946 tireurs ont utilisé l'arme d'ordonnance et ont eu 227, soit le 34 %, résultat donnant droit à la couronne. 866 tireurs se sont servis de l'arme d'amateur et ont eu 436, soit le 66 %, résultats couronnés.

La question des zones. — Une assemblée des délégués du groupe de Zurich de la Nouvelle Société Helvétique s'est prononcée pour le rejet de la convention des zones.

vélé Grégoire ? Puisque ton opposition à mon mariage vient de la minute même où ce secret t'a été révélé. J'entends que tu me le fasses connaître.

— Jamais. Jamais.
— Entre cet homme et toi, que s'est-il passé ? En quoi puis-je être mêlé à ce qu'il t'a appris ? En quoi cela peut-il mettre obstacle à mon union avec Agnès ? Je ne comprends pas... Je ne comprends pas... Par instants, je me demande si je possède toute ma raison. Il me semble que, tout éveillé, je me débats dans un cauchemar horrifiant. Et toujours, toujours, je me heurte, chez toi, au même mutisme, à la même inflexibilité. Ta conduite est inexplicable. Prends garde, en te taisant plus longtemps, qu'elle ne devienne odieuse.

— Maurice !
— Je puis t'aimer assez pour te faire sans hésitation le sacrifice de ma vie. Mais renoncer à Agnès est un sacrifice trop grand pour que je m'y résigne jamais. Envers et contre tous elle sera ma femme.

— Non.
— Parce que ?
— Parce que tu m'écouteras, Maurice. Parce que du moment que j'affirme : Cela ne se peut pas, tu ne passeras pas outre à ma volonté.

Baissant la voix, le vieillard ajouta :
— Mon pauvre enfant... Je te brise le cœur... Ne me maudis pas... Seul le Destin est responsable... Près de moi, dans mes bras, comme lorsque tu étais tout petit, tu trouveras un refuge contre ta peine. Tu oublieras.

Cours militaires. — Le département militaire a établi comme suit le tableau des écoles et des cours pour 1923.

Infanterie : 1° Cours technique I pour officiers subalternes, du 15 au 27 janvier, à Berne ; 2° Ecole de sous officiers pour soldats du téléphone, pour toutes les divisions ; 3° Ecole centrale II, première partie, pour capitaines, du 5 février au 8 mars, à Thoune.

Bâle. — Tragique accident. — Dimanche après midi, entre 4 et 5 heures, une barque montée par deux personnes, et venant de la direction de Birsfelden, s'est brisée contre le pilier central du pont de chemin de fer qui franchit le Rhin. Les deux occupants de l'embarcation ont été précipités à l'eau et se sont noyés. Leurs corps n'ont pas encore pu être repêchés jusqu'à présent.

D'après les journaux bâlois, les deux personnes qui se sont noyées sont M. Fritz Beil, employé de chemin de fer bâlois, et M. Emile Burgi.

— **Les armes à feu.** — Un écolier de Muttenz, qui jouait avec un pistolet flobert, a tué un de ses camarades, le petit Ernest Jauslin, âgé de 12 ans.

— **L'automobiliste écrasé.** — Le boucher Greber, dont l'automobile avait tué l'italien Brugnoni et qui a ensuite tenté de se suicider, vient de succomber à ses blessures.

— **Après l'incendie du Goetheanum de Dornach.** — Le juge d'instruction de Berne Thiesstein offre une récompense de 2500 fr. à quiconque fera connaître les auteurs de l'incendie du Goetheanum de Dornach. L'estimation officielle du sinistre a été arrêtée au chiffre de 3.187.000 fr. pour les bâtiments. Sur ce total la Caisse d'assurance de Soleure contre l'incendie aura à verser sur ses propres fonds environ 900.000 fr., le surplus étant couvert par la réassurance.

Genève. — **Pauvre petite.** — La jeune Emma L., 16 ans, qui s'est jetée sous le train à Satigny avait, dans diverses lettres, exposé les raisons de sa funeste détermination. Eprise d'un homme beaucoup plus âgé qu'elle, auquel, du reste, elle n'avait pas révélé ses sentiments, elle jugea sa situation sans autre issue que la mort.

Berne. — **Les Bernois demandent des ours.** — Au cours d'une séance du Conseil communal de l'année dernière, il avait été demandé à la Municipalité de Berne ce qu'elle comptait faire pour conjurer le déplacement de la Fosse aux ours ; et M. Blaser avait répondu que quelques-uns de ces animaux, récemment achetés, étaient en route pour la ville fédérale.

Trois mois se sont écoulés depuis la promesse de M. Blaser ; et le *Bund* se demande avec anxiété quand ces ours vont enfin arriver.

— **L'accident du Wildhorn.** — On n'a plus le moindre espoir de retrouver vivants les frères Rahm. La colonne de secours a fait des recherches au moyen de barres de fer de trois mètres de longueur, mais sans succès.

— Non ; oublier Agnès, la laisser à un autre, je ne le veux pas, je ne le veux pas.

— Il le faut, Maurice.

— Non, non. C'est toi qui le prétends. Je ne te crois pas. Ce serait par trop atroce. Pour t'exprimer ainsi, pour me causer une pareille douleur, c'est donc — ah ! Dieu me pardonne les mots qui me viennent au lèvres — c'est donc que tu es un mauvais père, et que ton affection pour moi est un mensonge.

Mais il interrompit brusquement. Le marquis de Vaucreuse venait de pousser un gémissement, une plainte déchirante. Sa tête s'était renversée sur le dossier du fauteuil. Ses paupières, après avoir battu un instant, se fermaient. Ses bras pendaient, inertes, le long de son corps. Maurice eut un cri. Un élan vers le vieillard.

— Père, qu'as-tu... Reviens à moi... Tu me fais peur... J'ai prononcé des paroles épouvantables... Des paroles que je ne pensais pas... Qu'il était impossible que je pense... La douleur m'égarait... Je ne savais pas ce que je disais... Je t'aime infiniment... Père, pardon, pardon...

Mais le marquis ne l'entendait pas. D'entre ses lèvres décolorées, comme s'il eût été obsédé par une idée fixe, par une idée qui mettait en lui une terreur indicible, s'échappaient dans un souffle des mots qui ne parvenaient pas aux oreilles du jeune homme.

— Le secret... à toi Maurice... Non, jamais, jamais.

Puis, tout à coup, ses lèvres cessèrent de remuer. Et, après un dernier soubres-

— **De bonnes affaires.** — Les négociants de la ville de Berne se félicitent de la bonne marche de leurs affaires autour des fêtes de Noël et de Nouvel-An. Les résultats obtenus ont été nettement supérieurs à ceux de l'an dernier, ce qui a réjoui d'autant plus les commerçants que la période du 3 décembre avait été marquée par une crise.

Vaud. — **Un suicide.** — A Ouchy, un homme âgé de 43 ans, habitant Genève, dessinateur, d'origine vaudoise, s'est tiré deux balles de revolver, à l'extrémité du débarcadère du canot automobile. Le cadavre, tombé à l'eau, a été retiré peu après. On ignore les causes de ce drame.

Valais. — **Une chute malheureuse.** — Un événement douloureux vient de frapper la famille de M. Pfenninger, directeur aux Télégraphes, à Sion. Son unique petit garçon, âgé de trois ans, s'amusa avec un jouet, lorsque à la suite d'une chute malheureuse, il se blessa au nez. Malgré tous les soins chirurgicaux qui furent immédiatement prodigués au petit patient, le mal empira et la mort implacable faisait une nouvelle victime.

St-Gall. — **Pour la vieillesse.** — La collecte organisée en faveur de la vieillesse a produit dans le canton de St-Gall, une somme dépassant 100.000 francs.

A L'ÉTRANGER

FRANCE

Un crime de l'inconduite.

Un certain Albert Paratte, Suisse, habitant à Arc-en-Senans, a tué à coups de hache sa femme et sa petite fille, âgée de 2 ans. Paratte a 29 ans ; sa femme en avait 23. C'était un ménage où régnait l'inconduite.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Un attentat à Prague.

Un ministre blessé d'un coup de revolver.

Deux coups de revolver ont été tirés vendredi matin sur M. Rasin, ministre des finances, au moment où il montait en automobile pour se rendre au ministère. Grièvement blessé, M. Rasin a dû être transporté à l'hôpital. L'agresseur est un jeune homme employé dans une compagnie d'assurances. Il déclare avoir agi par rancune politique.

L'état de santé de M. Rasin s'est amélioré ; sa vie est hors de danger immédiat.

En prévision de l'occupation de la Ruhr.

La France veut s'assurer les réparations auxquelles elle a droit.

Le *Temps* dit que M. Poincaré, au cours d'une entrevue dimanche avec M. Le Troquer, a examiné avec ce ministre diverses questions d'ordre technique relatives à l'exécution des sanctions qui seront prises contre l'Allemagne.

Suivant le *Journal*, il est probable que l'occupation d'Essen aura lieu avec un grand déploiement de troupes secondées de tanks, mitrailleuses, autos blindées et avions. L'établissement d'un cordon douanier sera particulièrement difficile dans la zone de Cologne, le cordon devant passer à travers le territoire d'occupation anglais, et des fonctionnaires français devant être adjoints aux fonctionnaires anglais. On cherche en ce moment le moyen d'éviter des incidents.

Une autre difficulté sera la question de l'argent. On avait d'abord pensé à payer les ouvriers de la Ruhr en francs français, ce qui aurait été le meilleur moyen d'empêcher des troubles. On y a cependant renoncé : cela aurait demandé l'envoi de trop d'argent dans la Ruhr. On créera donc une monnaie locale spéciale qui n'aura de valeur que dans la Ruhr.

Les journaux annoncent que quatre ingénieurs des mines et de la marine sont partis dimanche pour Essen, d'où ils seront dirigés sur les principales mines de la Ruhr, dont ils auront sans doute à prendre la direction, sur des ordres venus de Paris.

Le *Petit Parisien* précise qu'ils s'arrêteront d'abord à Dusseldorf, où le gouvernement leur fera parvenir de nouvelles instructions.

— Le *Matin* écrit que ses correspondants du Nord et de l'Est signalent un mouvement de troupes en préparation.

saut, il demeura immobile. Comme si venait de se rompre le lien, le frère lien, qui le retenait à la vie. (A suivre).

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

Le Cœur saigne

par

13

Georges de BOISFORET

Comme si la dernière question de son fils, si nette, si précise, eût mis en lui une épouvante plus forte encore.

Il ne pouvait pas pâlir davantage. Mais à la crispation douloureuse de ses lèvres, à ses yeux dont la flamme vacillait, prête à s'éteindre, à s'éteindre, il était visible qu'il était à la limite extrême au-delà de laquelle les forces humaines succombent. Seule une énergie incroyable jusqu'alors l'avait soutenu. Au cœur, il éprouvait toujours la même douleur lancinante. Un lien fragile le retenait à la vie. Et ce lien semblait près de se rompre. Pourtant, il ne proférait aucune plainte. Il oubliait sa propre souffrance pour compatir — ah ! du plus profond de son âme — à la souffrance de Maurice. Pauvre cher fils adoré ! Pour lui, il avait rêvé une existence de félicité infinie. Il ne prévoyait pas alors la catastrophe qui devait se produire. Un souffle maudit avait passé, et des rêves échafaudés par lui pour le jeune homme, hélas ! il ne restait que des ruines !... Mais, impitoyable, Maurice poursuivait :

— Ton silence même est un aveu. Le plus probant des aveux. Quel secret t'a donc ré-

GRUYÈRE

Administration bulloise. — Vendredi soir dernier, eut lieu à l'Hôtel de Ville l'assemblée des contribuables de la Commune de Bulle, convoquée pour s'occuper du renouvellement des impôts communaux.

M. Glasson, syndic, délégué aux Finances, fit un clair exposé de la situation financière de la commune, en donnant une comparaison des impôts payés par d'autres communes du canton; il en ressort que Bulle se trouve dans une situation que l'on pourrait déclarer privilégiée.

C'est sans doute pour cela que les contribuables ont voté, presque sans opposition, le renouvellement des impôts, sur les bases actuelles, mais pour une durée de trois ans, c'est-à-dire jusqu'au prochain renouvellement du Conseil communal.

Leur déconvenue. — Au sujet du Banquet des Rois, le *Fribourgeois* publie un article dont chaque ligne sent l'envie, la déconvenue, la rage.

S'inspirant de ses méthodes habituelles de polémique, il affirme des choses qu'il sait parfaitement être fausses. Basile n'est pas mort. C'est ainsi qu'il déclare que le parti radical escomptait 1200 participants. On sait que, dans le camp de nos adversaires, quelques imbéciles annonçaient, quelques jours avant le banquet, que nous escomptions plus de mille participants, sans doute afin de pouvoir parler ensuite de déconvenue. Or, la vérité la voici: le Cercle des Arts et Métiers a adjugé l'organisation du banquet jusqu'à concurrence de 600 couverts, le surplus devant trouver place, sans aucun engagement, dans les hôtels de la ville.

Nous nous souvenons du temps où un coucou perché sur le tilleul ne parvenait pas à compter plus de 500 citoyens au cortège. Le *Fribourgeois* d'aujourd'hui a augmenté les facultés calculatrices de ce coucou; mais il ne peut pas dépasser 700 et quelques unités. Il y a progrès, mais non sous le rapport du souci de la vérité.

Enfin, parlant de l'arrivée à Bulle des participants de Broc, le *Fribourgeois* n'en a voulu compter qu'une centaine, parmi lesquels, ajoute-t-il, presque pas de campagnards. Or, en réalité, la fanfare de Broc

est arrivée avec exactement 138 citoyens de la localité; au cortège elle était suivie de 160 Brocois, parmi lesquels 40 paysans et dans ce nombre 4 familles avec père et fils au complet.

894 participants se sont réduits, aux yeux du journal conservateur bullois, à 723. Par quel système? Pauvres lecteurs du *Fribourgeois*, vous êtes vraiment bien renseignés!

Concert du Football. — On nous écrit:

Tous les amis du football s'étaient donné rendez-vous samedi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour venir applaudir nos dévoués sportsmen.

L'orchestre Peclard, à qui échéait l'honneur d'ouvrir la soirée, sut s'acquitter de sa tâche au grand plaisir des auditeurs. *Maitre Corbeau*, comédie en deux actes, fut de bon goût, spirituelle et admirablement interprétée. Robert Martinet et Giraudier sont deux habitués des planches bulloises et nul besoin n'est de vanter le talent qu'on leur connaît. Desormeaux, Primard et Pierre surent bien faire revivre les idées des auteurs et promettent de jolis succès aux soirées futures. Lucile, Suzanne et Mme Gantois, furent toutes trois excellentes et méritent une bonne part du succès de la pièce. La mise en scène fut impeccable et a de ce fait contribué pour une large part au jeu aisé des acteurs. La maison Widmer et Blain avait bien voulu mettre l'ameublement à la disposition du *Football* qui s'est montré très touché de cette marque de sympathie.

Rosalie, comédie en un acte, fut brillamment enlevée. Ici, l'action est prompte, pas de scènes incompréhensibles, pas de moment de lassitude; l'intérêt du spectateur doit être constant et il le fut. M. et Mme Boll furent excellents; ils surent donner le mouvement de vie nécessaire et adroitement secondé par une Rosalie en tous points parfaite.

Le duo, ténor et baryton, fut plutôt sentimental que comique et MM. Murith et Ballenegger nous firent goûter pendant quelques instants malheureusement trop courts le charme de leur belle voix. Au piano, M. Glasson, malgré le peu de valeur artistique de l'instrument mis à sa disposi-

tion, accompagna avec beaucoup de talent le duo et les évolutions du tennis-club. En parlant de ces dernières, disons qu'elles nous ont particulièrement plu. Nos footballeurs, en gracieux costumes, nous ont démontré avec beaucoup de finesse, les différentes phases du tennis. Aussi le tonnerre d'applaudissements qui leur fut octroyé fut une preuve du succès qu'elles ont rencontré auprès des spectateurs.

Et maintenant, disons que toute cette soirée fut parfaitement réussie. Actrices, auteurs, chanteurs, musiciens et sportsmen méritent nos plus chaleureuses félicitations pour leur bonne interprétation et pour l'heureux choix de leur programme.

Footballers! Il s'agit maintenant de reprendre place sur votre terrain. Continuez à suivre la voie que vous ont tracée vos prédécesseurs. Si parfois il arrive des moments critiques, lutez toujours de façon à arriver non pas insurmontables, mais maintenus et solides.

Nous vous suivrons dans vos différentes péripéties en tant qu'il nous sera possible, et espérons attirer sur vous les sympathies que vous méritez.

Concert des „Cigales“. — Le club mandoliniste *Les Cigales* prépare soigneusement son programme en vue de son concert annuel fixé au dimanche prochain 14 janvier. Le choix des morceaux témoigne autant des capacités musicales de M. Baudère, directeur, que du souci des mandolinistes d'interpréter courageusement de la belle musique cueillie dans le répertoire des maîtres pour orchestres à plectre tels que Ma-

ciocchi, J.-B. Kok, Murkens. Ce dernier est l'auteur de la *Marche des Jockeys royaux*, inscrite en tête du programme et qui obtint le 1^{er} prix au 4^{me} concours national français de composition. Du reste, le programme offert par le club des *Cigales* est entièrement nouveau et très susceptible d'attirer l'attention des citoyens.

Ajoutons à cela une charmante comédie: *La Cigale chez les Fourmis*.

Il va sans dire que notre population qui a favorisé de ses encouragements et de sa présence les auditions des diverses sociétés sœurs, ne fera pas moins pour le club mandoliniste. Le travail qu'il a fait durant plusieurs mois en vue du concert de dimanche mérite d'être justement récompensé et apprécié.



Une tasse d'Ovomaltine
prise à déjeuner fait ressentir pendant toute la journée son effet bienfaisant sur l'organisme.

En boîtes de fr. 2.75 et 5.— En vente partout.

Dr A. Wander S. A., Berne.

Vermont NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & C. GENEVE

Mises de bétail et chédail.

Le soussigné vendra en mises publiques le **jeudi 18 courant, dès 1 h. précise, devant son écurie, maison Vve Nicolas Gex, Place de la foire, à Bulle:**

Bétail: 5 vaches portantes ou fraîches vélées, 1 génisse de 2 ans et 2 de 7 et 5 mois, un bon poulain de 21 mois. (Le bétail est pie rouge).

Chédail: 1 voiture, 2 chars, dont 1 à pont, 2 harnais, 1 caisse à purin, avec avant-train, 1 charrette à herbe, 1 caisse à gravier, 1 charrette Brabant, 1 eric, ainsi que beaucoup d'autres objets trop longs à détailler. Paiement comptant.

L'exposant: **Jos. POCHON.**

Mises de fleuries et de pâturages.

La Société des communs de Leesoc mettra en mises publiques, le **lundi 22 janvier, à 14 heures, la première fleurie du „Vuez“**, ainsi que les pâturages des „Crêts et du Gros-Commun“, pour tout l'été.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Location de montagne.

Le **vendredi 19 janvier 1923, à 2 h.** de l'après-midi, au Buffet de la Gare, au **Sépey**, la **Municipalité de Leysin** exposera en location, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront lues, la **montagne du Gros-Charbonnière**, sise sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous; charge environ 30 vaches.

Leysin, le 5 janvier 1923. *Greffier Municipal.*

On demande à louer petite maison

avec quelques poses de terre, à proximité de gare.

Paire offertes à **J. DEMIERRE**, Uniformes, RUE.

On demande un domestique

de 16 à 18 ans, sachant traire. Pour tous renseignements, s'adresser à **Joseph PUGIN**, sur Ville, Echarlens.

On demande une bonne servante

de campagne. Place à l'année. S'adresser à **Aug. RIME**, anc. syndic, Charmey.

On demande à acheter d'occasion un fourneau de cave ou de bureau.

S'adres. à **Publicitas**, Bulle, sous P 73 B.

BULLE Grande salle de l'Hôtel de Ville BULLE

Bureau: 2 1/2 et 7 1/2 h. **Dimanche 14 janvier** Rideau: 3 h. et 8 h. 1/2

Concert-Représentation

donné par le **Club de Mandolinistes „Les Cigales“**
AU PROGRAMME:
- PRODUCTIONS MUSICALES -
La Cigale chez les Fourmis

Comédie en un acte de E. Legouvé et E. Labiche.
PRIX DES PLACES: Réservées, 2 fr.; Premières, 1 fr. 50; Secondes (debout), 1 fr. (taxe en sus). En matinée, les enfants paient 50 cent. On peut se procurer des places réservées dès jeudi, au Café de l'Hôtel de Ville.

Casaquins - Jaquettes Bonneterie.

-- GRAND CHOIX --
à des prix très avantageux.

Vve E. BARRAS, Bulle

Chez **Grand'Rue, Maison MENOUD, en face de l'église.**

Vente de montagnes

A vendre, par voie de mises publiques, les montagnes situées sur la commune de Monthovon: **l'Orgevaud d'Urqui**, d'une contenance de 31 poses 380 perches, 15 paquiers 6/24, **Urqui**, d'une contenance de 97 poses 232 perches, 7 paquiers 15/24, **Orgevaud Bonhomme**, d'une contenance de 75 poses 324 perches, 9 paquiers.

Les mises auront lieu le **15 janvier, à 14 heures, à l'Hôtel de la gare** (salle particulière), à **Monthovon**.

Pour renseignements s'adresser à **M. Pierre Gran- gier, Monthovon.**

Les propriétaires.

Vente de bois par soumission.

La commune de **Corbières** offre à vendre, par voie de soumission, **200 m³ de beaux bois de commerce** rendus à port de char.

Les soumissions seront faites par m³ et déposées, sous pli cacheté, chez M. le syndic du dit lieu, pour le **20 janvier, à 7 1/2 h.** du soir. Elles seront ouvertes le même jour à la maison d'école, en présence des intéressés.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier communal. Corbières, le 4 janvier 1923.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Avant la clôture de notre liquidation quelques SOLDES EXTRAORDINAIRES

Chemises de mécaniciens, ex oxford de première qualité.	3.90
Pantalons en tricot blanc molletonné, garnis de festons, pour fillettes de 1 à 6 ans,	1.25
Bas de soie avec couture, bonne qualité garantie, au choix, la paire,	2.90
Chapeaux de touristes , en tissus anglais imperméable, le chapeau,	3.50
Pantalons-salopettes , au choix, la paire,	4.50
Sacs d'école pour garçonnets ou fillettes, à porter au dos ou à la main,	3.50
Jupes en serge laine noire, pour dames, très jolie façon nouvelle, la jupe,	8.50
Robes de soie en toutes teintes mode, de façons ravissantes, liquidées depuis	16.--
Robes de laine avec ravissantes broderies, en plusieurs teintes mode, liquidées depuis	15.50

A la Liquidation générale des Grands Magasins Ville de Paris, Vevey

Place du Marché — Rue du Lac.

I. LÉVY.

res. — Les négoc... se félicitent de... affaires autour...ouvel-An. Les ré... nettement supé...nier, ce qui a ré...mmerçants que la...avait été marquée

de. — A Ouchy, ...habitant Genève, ...andoise, s'est tiré... à l'extrémité du...omobile. Le cada...retiré peu après...ce drame.

te malheureuse. ...loureux vient de...Pfenninger, direc...Sion. Son unique...ois ans, s'amusait...à la suite d'une...se blessa au nez...hirurgicaux qui fu...digués au petit pa...la mort implacable...time.

la vieillesse. — ...faveur de la vieil...canton de St-Gall, ...00.000 francs.

ANGER...CE...inconduite. ...ratte, Suisse, habi...tué à coups de ha...e fille, âgée de 2 ans...femme en avant 23...régnaît l'inconduite.

VAQUIE...à Prague.

oup de revolver. ...olver ont été tirés...Rasin, ministre des...il montait en auto...au ministère. Grié...in a dû être trans...esseur est un jeune...ne compagnie d'as...oir agi par rancune

asin s'est amélioré;...er immédiat.

l'occupation...uhr. ...urer les réparations

. Poincaré, au cours...he avec M. Le Troc...e ministre diverses...ique relatives à l'exé...i seront prises con-

il est probable que...ra lieu avec un grand...secondées de tanks...ndées et avions. L'é...on douanier sera par...ans la zone de Colo...passer à travers le...anglais, et des fonc...ant être adjoints aux...On cherche en ce...iter des incidents...sera la question de...ord, pensé à payer les... francs français, ce...leur moyen d'empê...a y a cependant rem...mandé l'envoi de trop...On créera donc une...qui n'aura de valeur

ncent que quatre in...et de la marine sont...Essen, d'où ils seront...ales mines de la Ruhr...doute à prendre la...es venus de Paris...précise qu'ils s'arrê...eldorf, où le gouver...venir de nouvelles ins-

que ses correspon...e l'Est signalent un...s en préparation.

obile. Comme si ve...dien, le frère lien, qui... (A suivre).

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare — BULLE — Avenue de la Gare

L'Etablissement reçoit actuellement des **dépôts à terme** aux taux de

4 1/2 % à 1 et 2 ans,
4 3/4 % à 3 et 5 ans.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

Dépôts sur **livrets d'épargne** : 4 % l'an.
Dépôts en **compte-courant à vue** et avec préavis.
Ouverture de crédits en compte-courant et prêts sur billets.
La Banque traite toutes opérations d'escomptes, de changes, de ventes et achats de titres aux meilleures conditions.

Location de compartiments de coffres-forts.

La Banque Populaire de la Gruyère met à la disposition du public une installation de safes (casiers) dans sa chambre forte nouvellement construite, offrant toute la sécurité désirable et à des prix très modérés.

La Direction.

Le soussigné a l'avantage d'informer sa fidèle et nombreuse clientèle qu'il a remis son commerce de

poëlerie, fumisterie, potagers et serrurerie

à **M. B. CAMENZIND-POCHON**, et la remercie de la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner jusqu'à ce jour, et la prie de bien vouloir la continuer à son successeur.

B. TORLASCO, BULLE.

Me référant à l'avis ci-haut, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du public de Bulle et des environs que j'ai repris l'exploitation de l'atelier de **M. B. TORLASCO, poëlier-fumiste.**

Fabrication de potagers et fourneaux en tous genres, travaux de serrurerie, etc.

So recommande.

B. Camenzind-Pochon
Rue de Gruyères, BULLE.

On demande un apprenti fromager ainsi que **2 armaillis.**

S'adresser à la **laiterie de Villarvolard.** 65

On demande un domestique sachant bien traire. Bon gage et bons soins de famille.

S'adres. à **Philippe Grandjean, ferme de Pontamougeur** par Lemuy (Jura, France).

ATTENTION!

Je recommande à l'honorable public de **Bulle** et environs mon

Salon de coiffeur

bien installé. Service propre et soigné.

Ernest KAPP-HÄNGGI,
Grand'Rue, **Bulle.**

Aiguillage fin de rasoirs et ciseaux, avec garantie.

ENCADREMENTS de tableaux en tous genres.

— FURNITURES —

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Se recommande, 59

Riganti Chs.
Rue du Moléson, **BULLE.**

On prendrait une truie

à mi-fruit. S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 62 B. 61

A VENDRE, faute d'emploi, machine à tricoter

marque **Dubied**, marchant bien, longueur 40 centimètres.

S'adresser à **M. Laurent, Clos des Vignes, N° 3, Montétan, Lausanne.**

ON DEMANDE dans bonne auberge de campagne, une brave fille

pour servir et aider au ménage. S'adresser à **Publicitas, à Bulle,** sous P. 15 B.

CHEVAUX de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés par la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louve, 7, **Lausanne.**

Téléphone : boucherie 92.59. Appartement 92.60.

On offre en hivernage

3 vaches et quelques génisses en pension. Conditions très favorables, à enlever au plus tôt.

S'adresser sous chiffres P. 5589 F. à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A louer

joli appartement

de 3 chambres et dépendances. S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 13 B.

Mises de bois

Le **samedi 13 janv. 1923,** la commune d'**Enney** exposera en vente, par voie de mises publiques: **240 stères de bois** hêtre et sapin et environ **60 m³** de **billets, billons et carrons** préparés dans les forêts communales.

La majeure partie de ces bois est à port de char.

Rendez vous des miseurs pour le départ à **1 1/4 h., à l'Auberge communale.**

Enney, le 2 janvier 1923.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

A louer

à **La Tour** un logement

de deux chambres et cuisine, eau, lumière électrique.

Alfred PIOLET.

BOIS

L'Administration de l'Hôpital de District met en soumission la fourniture de **30 stères sapin** et **50 stères foyard** rendus à Riaz.

Adresser les offres d'ici au **15 janvier, au géant, Aug. BARRAS, à Bulle.**

A vendre ou à louer dans la Basse Gruyère,

une maison

avec **3 poses de terre** de 1^{re} qualité, bien située sur la route cantonale Fribourg-Bulle.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 39 B.

BROC - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BROC

Dimanche 14 janvier 1923

Samedi 20 janvier

Caisse : 2 h. 30 et 7 h. 30

Caisse : 7 h. 30. Rideau : 8 h.

Rideau : 3 h. et 8 heures.

Concert-Représentation

donné par

„La Lyre“, Société de Musique.

Direction : **M. Rob. GREMION.**

1^{re} PARTIE

Au programme : **Oeuvres de Maîtres** : Mendelssohn, Bizet, Brahms, Hérold, etc.

2^{me} PARTIE

Le Mari de ma Fille

Comédie en 1 acte, de **Jo PERNET.**

PRIX DES PLACES : Réservées, 2 fr. ; Premières, 1 fr. 50 ; Secondes, 1 fr.

Mises d'immeubles.

Le soussigné met en vente, par voie de mises publiques, les immeubles qu'il possède au centre du village de **Broc**, soit :

Art. 1310 du cadastre de Broc, au lieu dit « Petite Fin » Clos à l'Allemandaz, **Bâtiment N° 108**, comprenant deux logements de 3 chambres et cuisine, grange, écurie et place de 185 m² (lumière électrique).

Art. 1311 du cadastre de Broc, pré de 898 m² attenant au bâtiment sus indiqué.

Ces immeubles sont situés au bord de la route cantonale Broc-Charmey et de la route communale de la « Petite Fin ».

Pour tout renseignement concernant ces immeubles, s'adresser au propriétaire, **M. Victor GRAND, à Broc.**

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'**Hôtel de Ville de Broc**, le **samedi 13 janvier prochain, dès 2 heures de l'après-midi.**

Fabrique de draps Steffisburg pr. Thoun

S. STUCKI, Fils.

Vous recevez

les meilleurs draps pour vêtements, aux prix les plus modérés

en nous envoyant de la laine de mouton et des effets en laine pour la fabrication de

milaine, midraps, nouveautés, loden de sport, couverture de chevaux, laine à tricoter.

Faites vos envois par colis postaux jusqu'à 10 kg.

Demandez nos échantillons.

Références : **M. Oscar Broch, tailleur, Le Mouret.**

Imprimerie de „La Gruyère“

Rue de la Sionge **BULLE** Téléphone N° 150

Communes, Sociétés, Syndicats, Commerçants, Industriels, Artisans et Particuliers, adressez-vous en toute confiance à

L'IMPRIMERIE DE „LA GRUYÈRE“

qui vous confectionnera promptement, soigneusement et à prix modérés tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

Utilisez, pour vos annonces et réclames, le journal **LA GRUYÈRE**, qui est **très répandu** en ville et en campagne et qui vous procurera **une publicité efficace.**

LA GRUYÈRE, malgré l'agrandissement de son format, coûte toujours **6 francs par année** avec son supplément bimensuel **l'Echo littéraire.**